

# AEFE

## LE SNFOLC ALERTE SUR LE CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER DU 29 JANVIER 2021

Un Conseil d'orientation de l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 29 janvier 2021. Sur les annonces, le SNFOLC réitère toutes ses inquiétudes :

Le SNFOLC s'est opposé au certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger, tout comme au nouveau CAPES, où il s'agit de « former un exécutant « pédagogique », et non plus un enseignant ». Les nouveaux enseignants destinés au réseau à l'étranger ne seront certainement pas recrutés sur des postes de détachés, résidents ou expatriés, mais risquent de grossir les rangs des « détachés directs » dans les établissements partenaires, ou des personnels de droit local dont le statut et la rémunération sont soumis au droit local.

Plus que jamais, l'étranger reste le laboratoire de réformes, qui sont ensuite appliquées en France : hier, c'était la dématérialisation des copies de baccalauréat, c'est le recours massif à la contractualisation, c'est maintenant ce qui est annoncé dans le communiqué de presse : «... l'AEFE, opérateur de l'État en charge du développement du réseau, intégrera prochainement le consortium de l'E-INSPE, plateforme de formation en ligne afin de développer une offre de contenus et de parcours spécifiques à l'étranger et de faire bénéficier les professeurs de France des innovations développées dans le réseau ». Le SNFOLC, avec la FNEC FP FO, a déjà dénoncé la formation en distanciel « hybride », sans décharge de cours pour une partie, c'est donc une formation sur le temps libre.

### DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, PRESSIONS SUR LES PERSONNELS DANS LE RÉSEAU : INACCEPTABLE !

Comme en France, les personnels condamnent la part croissante du contrôle continu du baccalauréat, nouvelle étape vers la destruction de ce premier grade universitaire (note de service de l'AEFE n°315 du 22 janvier 2021, sur l'organisation des examens). Dans un courriel adressé le 22 janvier aux chefs d'établissement du réseau, le directeur de l'AEFE s'est dit satisfait de voir « lever certaines incertitudes et inquiétudes chez nos familles et élèves » suite aux décisions de J-M Blanquer de transformer les épreuves de spécialité en épreuves de contrôle continu pendant cette « période qui reste excessivement complexe » (source : AEFE), le contrôle continu signifiera une pression accrue des familles sur les résultats de leur enfant, ce qui déjà est trop souvent le cas. Le SNFOLC exige le maintien du baccalauréat comme diplôme national, ses épreuves anonymes, ponctuelles et terminales ainsi que l'abrogation de la réforme du lycée et de Parcoursup.

Le SNFOLC condamne la dégradation des conditions de travail des personnels, avec l'enseignement à distance, en visio, souvent « fortement encouragé », et où les professeurs sont parfois victimes de pressions inacceptables de leur direction ou des familles. De plus, les établissements ont fait d'objet d'une enquête

d'évaluation de l'enseignement à distance, destinée entre autres aux parents et aux élèves en septembre 2020 : c'est une véritable évaluation du travail des enseignants, alors que chacun a fait comme il pouvait, dans des conditions personnelles et professionnelles souvent difficiles. Le SNFOLC refuse que les enseignants soient corvéables à merci, au mépris de leur temps de travail et de leur liberté pédagogique. Le SNFOLC exige le respect des circulaires qui encadrent de télétravail dans la fonction publique, et condamne toute forme de pression sur les enseignants.

Alors que les établissements dans les pays du rythme sud reprennent les cours, dans des conditions particulièrement difficiles, les incertitudes se poursuivent. Le SNFOLC condamne les restrictions au droit de circulation imposées par le gouvernement à ses ressortissants : retour en France uniquement pour motif impérieux, obligation des personnels d'indiquer leur adresse de destination en France. Déjà, les personnels souffrent de leur impossibilité de rentrer, les vacances précédentes ont souvent dû être prises dans le pays d'affectation.

Le directeur de l'AEFE peut dans son communiqué du 18 février remercier les personnels, féliciter élèves et familles « pour leur courage, leurs capacités d'adaptation, leurs réussites et leur confiance », il n'empêche que les professeurs veulent des garanties et la satisfaction de leurs revendications immédiates.

### LE SNFOLC RAPPELLE SES REVENDICATIONS :

- ▶ L'augmentation du nombre de postes de détachés, alors que la politique de fermeture et de redistribution de ces postes continue, alors qu'actuellement la priorité est donnée au recrutement local, plus précaire et moins onéreux
- ▶ Le respect de la liberté pédagogique des enseignants, malmenée pendant cette période
- ▶ Le respect des circulaires sur le télétravail, la fin du « toujours plus » imposé aux enseignants
- ▶ Le rétablissement du baccalauréat national,
- ▶ Le respect du droit au congé et de la liberté de circulation.
- ▶ Le maintien des classes et des postes
- ▶ Un réel soutien financier du gouvernement pour les établissements à l'étranger en difficulté financière, dont les personnels, par les coupes budgétaires, feraient les frais,
- ▶ La fin de la politique de privatisation du réseau.

Le SNFOLC appelle les personnels du réseau à se mobiliser pour faire entendre leurs revendications. Un préavis de grève a été déposé par la FNEC FP-FO du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2021, qui concerne aussi le réseau à l'étranger. N'hésitez pas à contacter le SNFOLC.